

PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(2025-2026) 26 AOÛT 2025

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tenue le **26 août 2025 à 19 h**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, situé au 50, boul. Taschereau, à La Prairie.

ÉTAIENT PRÉSENTS, mesdames et messieurs :

Christian Duval, directeur général par intérim

LES ADMINISTRATEURS DU CA :

Caroline Bohémier, administratrice issue du personnel d'encadrement

Patrick Boucher – Président, administrateur issu du district n° 1

Carole Champagne, administratrice issue du personnel d'encadrement, sans droit de vote

Chantal Comeau, administratrice issue du district n° 4

Yury Fesko, administrateur issu du district n° 3

Alexandre Guérin, administrateur issu du personnel enseignant

Stéphanie Hautot, administratrice issue des directions d'établissement

Fanny Lamoureux – administratrice issue du personnel de soutien

Denis Lefebvre – Vice-président, administrateur issu du district n° 2

Robyn Maler, administratrice ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

Marjolaine Morin, administratrice issue du personnel professionnel non enseignant

Philippe Maurice, administrateur issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Valérie Roy – administratrice issue du milieu communautaire, sportif ou culturel

Marie-Claude Savard, administratrice issue du district n° 5

Éric St-Denis, administrateur ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles

ET

Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

Stéphane Brault, directeur général adjoint

Geneviève Gauthier, directrice du Service des ressources humaines

Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

Richard Poirier, directeur général adjoint

Stéphanie Poulin, directrice du Service des technologies de l'information

ABSENCE(S)

Alexa Love-Tremblay, administratrice âgée de 18 à 35 ans

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE

M. Patrick Boucher, président, ouvre la séance à 19 h.

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, confirme que le quorum est constaté.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Valérie Roy, administratrice, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

CA-2025-08-26-397 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 25 JUIN 2025

M^{me} Caroline Bohémier, administratrice, propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 juin 2025.

CA-2025-08-26-398 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 8 JUILLET 2025

M^{me} Fanny Lamoureux, administratrice, propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 8 juillet 2025.

CA-2025-08-26-399 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

5. PAROLE AU PUBLIC

Sont présents à la rencontre :

M^{me} Josée Blain, présidente du syndicat soutien,
M^{me} Maude Boudreault-Bordeleau, directrice adjointe du Service des technologies de l'information,
M^{me} Isabelle Lapierre, représentante de l'Association des professeurs de Lignery (APL),
M. Guy Poissant, représentant de l'Association des professeurs de Lignery (APL).

6. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

M. Patrick Boucher, président, souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs.

Il souhaite une excellente rentrée à tous les employés du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries il est très fier du travail accompli.

De plus, il souligne l'apport de tous les administrateurs qui s'impliquent au conseil d'administration.

Il remercie tous les membres de la direction pour leur excellent travail.

7. DÉCISIONS

7.1.a. MANDATS ET NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

7.1.b MANDAT DES COMITÉS STATUTAIRES

M. Christian Duval, directeur général par intérim, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines) et leurs fonctions ;

CONSIDÉRANT que les mandats et les règles de fonctionnement font l'objet d'une révision annuelle suivant le bilan effectué par les comités ;

CONSIDÉRANT que le bilan et le projet des mandats ont été présentés à la séance du conseil d'administration du 25 juin 2025 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alexandre Guérin, administrateur,

- d'adopter les mandats et règles de fonctionnement 2025-2026 des trois comités statutaires du conseil d'administration : comité de gouvernance et d'éthique, comité de vérification et comité des ressources humaines tel que déposé sous la cote 7.1a.

CA-2025-08-26-400 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.1.c NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – COMITÉ DE GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE 2025-2026

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines) ;

CONSIDÉRANT le document « Mandats et règles de fonctionnement 2025-2026 des comités statutaires du Conseil d'administration » ;

CONSIDÉRANT que deux (2) membres du conseil d'administration doivent être désignés par comité ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Philippe Maurice, administrateur,

- que les membres du comité de gouvernance et d'éthique pour l'année scolaire 2025-2026 soient, en plus de la présidence du CA, M. Patrick Boucher :
 - M^{me} Robyn Maler
 - M^{me} Valérie Roy

CA-2025-08-26-401 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.1.d NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – COMITÉ DE VÉRIFICATION 2025-2026

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines) ;

CONSIDÉRANT le document « Mandats et règles de fonctionnement 2025-2026 des comités statutaires du Conseil d'administration » ;

CONSIDÉRANT que trois (3) membres du conseil d'administration doivent être désignés par comité ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alexandre Guérin, administrateur,

PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(2025-2026) 26 AOÛT 2025

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

- que les membres du comité de vérification pour l'année scolaire 2025-2026 soient :
 - M. Denis Lefebvre
 - M. Philippe Maurice
 - M. Éric Saint-Denis

CA-2025-08-26-402 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.1.e NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS
STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION –
COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES 2025-2026

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines) ;

CONSIDÉRANT le document « Mandats et règles de fonctionnement 2025-2026 des comités statutaires du Conseil d'administration » ;

CONSIDÉRANT que trois (3) membres du conseil d'administration doivent être désignés par comité ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alexandre Guérin, administrateur,

- que les membres du comité des Ressources humaines pour l'année scolaire 2025-2026 soient :
 - M. Yury Fesko
 - M^{me} Stéphanie Hautot
 - M^{me} Marjolaine Morin

CA-2025-08-26-403 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.2.a MANDAT ET NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ
CONSULTATIF DE TRANSPORT SCOLAIRE 2025-2026 –
ADOPTION

7.2.b MANDAT DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT
SCOLAIRE 2025-2026 - ADOPTION

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant le comité consultatif du transport et ses fonctions ;

CONSIDÉRANT que les mandats et les règles de fonctionnement font l'objet d'une révision annuelle ;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Robyn Maler, administratrice,

- d'adopter les mandats pour 2025-2026 du comité consultatif du transport, tel que déposé sous la cote 7.2.a.

CA-2025-08-26-404 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**7.2.c NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF
DU TRANSPORT - ADOPTION**

M. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Chaque centre de services scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement ;

CONSIDÉRANT que les « mécanismes de participation » qui prévalent au centre de services scolaire, lesquels prévoient notamment la nomination de deux membres du CA au comité consultatif du transport scolaire ;

Suite à la tenue d'un vote, puisqu'il y avait trois candidatures pour deux postes à combler.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Chantal Comeau, administratrice,

- de désigner M^{me} Fanny Lamoureux et M^{me} Marie-Claude Savard, administratrices du CA, comme membres du comité consultatif du transport pour l'année scolaire 2025-2026.

CA-2025-08-26-405 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**7.3. BUDGET 2025-2026 DES ÉCOLES ET DES CENTRES –
APPROBATION**

M^{me} Geneviève Gauthier, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'article 95 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le conseil d'établissement adopte le budget proposé par la direction de l'établissement et le soumet à l'approbation du Centre de services scolaire ;

CONSIDÉRANT que l'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique* dit que le budget d'un établissement doit être approuvé par le Centre de services scolaire et qu'il est sans effet tant qu'il n'est pas approuvé par le Centre de service scolaire ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de répartition des ressources ;

CONSIDÉRANT la politique de répartition des ressources du Centre de services scolaire adoptée sous la cote (Résolution C.C.-3698-02-14) ;

CONSIDÉRANT que les budgets des établissements sont en équilibre et respectent les règles de répartition des ressources du Centre de services scolaire et ont été adoptés par leur conseil d'établissement ;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Valérie Roy, administratrice,

- d'approuver les budgets de tous les établissements suivants :

De la Petite-Gare (001), Émilie-Gamelin (002), Notre-Dame/St-Joseph (004-003), St-François-Xavier (005), Jean XXIII (006), de la Magdeleine (007), Fernand-Seguin (012), Jean-Leman (013), St-Marc (014), Plein-Soleil (015), Louis-Lafortune (018), des Cheminots (019), de l'Odyssée (021), des Timoniers (022), des Bourlingueurs (023), St-Jean (025), Piché-Dufrost (028), Vinet-Souigny (029), Jacques-Leber (030), de l'Aquarelle-Armand-Frappier (032), Félix-Leclerc (033), Marc-André-Fortier(037), Gérin-Lajoie (038), des Trois-Sources (039), St-Jean-Baptiste (040), Laberge (041), de la Rive (043), Notre-Dame-de-l'Assomption (045), Marguerite-Bourgeois (046), St-Jude (047), Louis-Philippe-Paré (048), Brenda Milner (049), L'Archipel (053) St-Joseph (Mercier) (054), Bonnier (055), St-René (056), des Bons Vents (057), St-Isidore/Langevin (060-061), St-Viateur/Clotilde-Raymond (063-064), Pierre-Bédard (065), Jacques-Barclay (068), des Moussaillons-et-de-la-Traversée (069), St-Édouard (071), St-Michel-Archange (072), Ste-Clotilde (073), St-Patrice (075), Louis-Cyr (076), Daigneau (077), St-Bernard (079), St-Romain (080), Du Tournant (081), C.F.P.L. (085), E.F.P.C. (088) et CFGADGS (089), L'Archipel (053), Des Horizons (027).

CA-2025-08-26-406 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.4. PLAN D'INVESTISSEMENT TI 2025-2026 – ADOPTION

M^{me} Stéphanie Poulin, directrice du Service des technologies de l'information, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que, selon le règlement de la délégation de pouvoirs du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (# R. 10-01, 177), le conseil d'administration doit adopter tout plan d'investissement annuel supérieur à 2 000 000 \$;

CONSIDÉRANT que le plan d'investissement annuel est en cohérence avec les orientations du Plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries ;

CONSIDÉRANT que cette planification annuelle fait état d'une reddition de comptes auprès du ministère de l'Éducation selon *la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles (LGRI)* ;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries doit procéder annuellement à l'acquisition d'équipement technologique selon la *Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP)*;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alexandre Guérin, administrateur,

- d'adopter le plan d'investissements TI 2025-2026 du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries de l'ordre de 3 330 087\$, tel que déposé sous la cote 7.4.

CA-2025-08-26-407 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.5. BUDGET 2025-2026 – ADOPTION

M^{me} Geneviève Gauthier, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(2025-2026) 26 AOÛT 2025

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

CONSIDÉRANT que conformément à la *Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3)*, le centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2025-2026 ;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit être équilibré ;

CONSIDÉRANT que le produit de la taxe scolaire au montant de 27 242 413 \$ a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables au montant de 34 054 155 310 \$;
- un nombre de 68 177 immeubles imposables de plus de 25 000 \$;
- le taux de taxe de 0,08423 en vigueur fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2025-2026 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Claude Savard, administratrice,

- que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 461 457 242 \$ et des dépenses de 461 457 242 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

CA-2025-08-26-408 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.6 PLANIFICATION ANNUELLE DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – ADOPTION

M. Christian Duval, directeur général par intérim, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration (CA) du centre de services scolaire (CSS) doit tenir au moins quatre séances ordinaires par année scolaire (art 162, LIP);

CONSIDÉRANT que le règlement établissant le fonctionnement du conseil d'administration du centre de services scolaire et établissant les règles permettant à ses membres de participer aux séances du conseil d'administration à distance (# R. 10.02) adopté le 8 décembre 2020 et amendé le 16 janvier 2024 par le CA établit 6 séances ordinaires ;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2025-2026, 6 séances de travail sont planifiées ;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Marjolaine Morin, administratrice,

- d'adopter la planification annuelle du CA déposée sous la cote 7.6.a.

CA-2025-08-26-409 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



8. INFORMATIONS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

8.1. DÉCLARATION D'INTÉRÊT ET ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

9. M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, atteste avoir reçu toutes les dénonciations de conflits d'intérêts de tous les administrateurs ainsi que tous les engagements des nouveaux administrateurs, le tout conformément aux articles 4 et 11 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone.

10. REDDITION DE COMPTES

10.1. RAPPORT DE CONFORMITÉ : DÉCISIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE
M. Christian Duval, directeur général par intérim, présente le dossier.

11. INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

11.1. PRIORITÉS DE TRAVAIL

M. Christian Duval, directeur général par intérim, présente le dossier.

11.2. SUIVI DES PLAINTES DU PROTECTEUR NATIONAL DE L'ÉLÈVE

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente le tableau du suivi des plaintes du Protecteur régional de l'élève.

12. RETOUR DES COMITÉS STATUTAIRES

12.1. **Comité de gouvernance et éthique** : Aucune rencontre n'a eu lieu en 2025-2026.

12.2. **Comité des ressources humaines** : Aucune rencontre n'a eu lieu en 2025-2026.

12.3. **Comité vérifications** : M. Denis Lefebvre, président du comité de vérification, présente un état de situation des travaux de ce comité.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

M. Alexandre Guérin, administrateur, propose la levée de la séance, à 20h16.

CA-2025-08-26-410 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Président

NM/vb/ng

Secrétaire générale